



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال@E+ +oL٢Oo@E+ | ٤XoA* | ٢٤A%oI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 05 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 05 novembre 2020 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société «VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 11 345 330 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Veolia Services à l'Environnement Maroc (VEOM), Veolia Environnement Industrie Maroc (VEIM), Compagnie de Travaux Hydrauliques du Maghreb (CTHM), REDAL et AMENDIS.

La période de souscription s'étalera, au Maroc, du 09 au 10 novembre 2020 inclus.

Le prix de souscription s'établit à 13,89 euros soit 151 DH.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « Sequoia Relais 2020 » et le compartiment « Plus 2020 » du FCPE « Sequoia Plus » et leurs règlements ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes ;
- Le document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'AMF le 17/03/2020 sous le numéro D.20-0136.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès d'Attijari Finance Corp et sur le site internet de « VEOLIA ENVIRONNEMENT ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/037/2020

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma